

# droit et liberté

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME  ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

N° 450 - Mai 1986 - 8 F

ISSN 0012-6411

## Plus que jamais, le MRAP présent

Samedi 3 mai: pas de pont chômé pour les "hautes instances" du MRAP. Un Bureau National tassé et débordant, comme d'habitude...

On a beau dire et prendre des résolutions: un grand sujet-deux au maximum-par séance mensuelle, chaque délégué vient avec ses préoccupations, la tête pleine des actions et des problèmes locaux et régionaux, et les petits sujets deviennent vite grands!

Après l'approbation du compte-rendu du B.N. précédent - hors d'oeuvre parfois pimenté - vient le point sur l'action du Secrétariat pendant un mois; l'application des décisions ou orientations du B.N. et le face à face avec l'actualité. Ça pose déjà des tas de questions. Cette fois-ci, le face à face, c'était avec la nouvelle situation politique. Quel que soit le Gouvernement, et quelles que soient les inquiétudes devant tel ou tel programme, le MRAP ne pratiquera pas la stratégie de la chaise vide: il a demandé à rencontrer les responsables au plus haut niveau, dans chaque secteur qui le concerne.

Le sujet de fond, le plat de résistance prévu était l'action juridique et, de fait, c'est copieux, et maintes fois coriace. La Loi de 72, ce n'est pas du gâteau quand il s'agit de la faire appliquer...et quant à la réglementation! des spaghettis qui se tirent dans tous les sens et se mangent à toutes les sauces...

Un autre sujet important: le 16 juin qui approche. Or, cette année, ce n'est rien moins que le 10e anniversaire de Soweto, un anniversaire qui ne peut être simple et pieuse commémoration. Il a fallu débattre de l'actualité toujours brûlante de la lutte contre l'apartheid.

Enfin, les vacances - mais des vacances où l'on ne chômera pas non plus... Entendons-nous: pas question de faire des militants des forçats. Mais il y a tout de même cette Université d'Eté... les possibilités offertes vis-à-vis des jeunes par les Centres de vacances, les ouvertures culturelles offertes par un Festival d'Avignon... et j'en passe.

Avant les vacances et avec les jeunes: présence à la Fête de la JOC-Villavenir, le 18 mai à La Courneuve et à celle de la J.C., le 31 à Bobigny.

Bertrand BARY

(suite page 5)

*Allocation  
pour le 3<sup>e</sup> enfant :*

**LE TRIBUNAL  
ADMINISTRATIF  
CONDAMNE  
LA DISCRIMINATION  
DE LA VILLE  
DE PARIS**

(page 3)

**CE QUE VAUT  
LA VIE DU  
PETIT TOUFIK**

(page 3)

**EN DIRECT AVEC...  
SAINT-AVOLD**

(page 6)

**SE COMPRENDRE :  
RACISME ET  
INSTRUCTION CIVIQUE**

(page 8)

**LES OBSTACLES  
AU REGROUPEMENT  
FAMILIAL**

(page 4)

# Dix ans après Soweto :

## La mobilisation solidaire de juin

600 morts, plusieurs milliers de blessés, 5000 arrestations...

Ils avaient 15 ou 17 ans et refusaient l'ordre blanc de Prétoria. C'était le 16 juin 1976. Soweto allait dorénavant marquer l'histoire de l'Afrique du Sud et devenir pour tout un peuple symbole de la lutte contre l'apartheid, uni dans le même souvenir que Sharpeville dans la conscience d'un peuple. Dix ans après, le 16 juin 86 sera donc, en Afrique du Sud et à l'étranger, journée d'actions et de manifestations contre la politique de violences et de répression menée par Prétoria.

En effet, et jour après jour, malgré l'interdiction faite à la presse de témoigner, des nouvelles dramatiques nous parviennent. En mars dernier, Pieter Botha avait annoncé hypocritement la suppression des "pass". Information qui ne peut convaincre ceux pour qui l'apartheid est la meilleure défense d'un système économique et social fort rentable pour les détenteurs du pouvoir blanc.

Par ailleurs, de soi-disant réformes sont annoncées avec tapage. Il n'en reste pas moins que la division des Noirs en 10 "nations", la ségrégation résidentielle, l'enseignement séparé, les trois piliers intouchables de

l'apartheid, resteront la triste réalité quotidienne de l'Afrique du Sud. Le peuple noir ne s'y trompe pas. Les syndicats noirs et les organisations anti-apartheid qui avaient appelé à une grève générale le 1er mai, ont réussi en grande partie à bloquer la machine économique.

Selon les observateurs étrangers, le mouvement a connu un succès retentissant. L'anglo-américain, conglomérat industriel et minier, a fait état d'un absentéisme chiffré à 83%. Travailleurs et écoliers ont bravé les interdits et fait de cette journée "le plus important débrayage de l'histoire ouvrière de l'Afrique du Sud". Certaines entreprises se sont vues contraintes de payer ce jour, et la manifestation au stade d'Orlando, à Soweto, a réuni plus de quinze mille personnes. Le 1er mai 86 restera une date dans la lutte ouvrière noire.

De part et d'autre s'élèvent aujourd'hui des voix pour condamner ce régime soutenu par de trop nombreuses puissances occidentales. Les évêques catholiques, évènement à souligner, ont appelé les fidèles blancs non seulement à rejeter le principe de l'apartheid, mais aussi à entreprendre des actions spécifiques contre ce système. Lors d'une rencontre entre la conférence des évêques catholiques et sud-africains (SACBC) et le Congrès National Africain (ANC), les évêques ont affirmé leur opposition active du régime d'apartheid, déclarant qu'"il ne pouvait y avoir de neutralité dans le combat contre le racisme et l'apartheid". Plus encore, Mgr Desmond Tutu, Prix Nobel de la Paix, a lancé, en avril dernier, un appel pressant pour des sanctions économiques contre Prétoria. Est-il besoin une nouvelle fois encore de

rappeler le rôle éminemment négatif que jouent dans cette affaire les entreprises françaises? Les échanges commerciaux France-Afrique du Sud ont augmenté de 25% entre 1982 et 1984. Fruits, légumes, charbon sont importés du pays de l'apartheid et notre matériel militaire sert directement à la répression...

### LE MRAP SERA PRESENT:

**13-14 Juin** Symposium des ONG à Genève (ONU).

**13-14 Juin** Conférence-débat au Sénat organisée par l'OSPAA (Organisation de solidarité des peuples d'Afrique contre l'apartheid).

**13-15 Juin** Ile de Gorée. Conférence internationale "contre le racisme et l'apartheid" à l'initiative de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées.

**16 Juin** Grande manifestation à l'appel de l'ANC avec le MAA, l'AFASPA et le MRAP.

**16-20 Juin** Sous l'égide de l'ONU à Paris: conférence internationale sur les sanctions contre l'apartheid. Présentation dans ce cadre de l'exposition du MRAP "Femmes, enfants, apartheid".

C'est pourquoi plus que jamais en ce dixième anniversaire des massacres de Soweto, le MRAP entend développer sa lutte contre l'apartheid en apportant son soutien actif à l'ANC.

D'oies et déjà, de multiples initiatives, manifestations sont prévues dans toute la France où le MRAP, avec d'autres associations, sera entièrement partie prenante de ce mois de lutte anti-apartheid (cf. encadré).

### POUR L'ACTION

#### LE MRAP MET A VOTRE DISPOSITION

- L'APARTHEID, dossier de 150 pages. Prix: 40 Frs.
- "APARTHEID-STOP: SOWETO 76-SOWETO 86", cassette-vidéo. Prix: 250 Frs.
- APARTHEID-STOP, badge. Prix: 10 Frs.
- Des affiches, cartes postales, autocollants, livres (Voir DL n° 442 - Sept. 85).

# Le tribunal administratif condamne la discrimination contre le 3<sup>e</sup> enfant des familles immigrées

**Novembre 1984:** le Conseil Municipal de la Ville de Paris décide de limiter l'attribution de l'allocation parentale d'éducation, octroyée à la naissance d'un troisième enfant, aux familles dont les deux parents sont de nationalité française. L'argument est démographique: cette allocation ( de 2.000 F par mois) doit être un outil privilégié de la politique nataliste que la ville entend mener.

Devant les nombreuses protestations qui s'élèvent contre cette mesure discriminatoire (en particulier de la part de Georgina Dufoix, ministre des Affaires Sociales de l'époque, qui annonce publiquement qu'elle demandera au Préfet d'introduire un recours pour faire casser cette décision), le Conseil de Paris modère sa position: en mars 1986, un rectificatif réduit les cas d'exclusion de l'attribution: les familles pourront bénéficier de l'allocation si au moins un des deux parents est français, ou s'il s'agit de ressortissants de la CEE, réfugiés politiques ou apatrides. Restait le cas des autres étrangers, essentiellement maghrébins et africains, pour lesquels le MRAP estima nécessaire de maintenir le recours qu'il a introduit devant le Tribunal administratif contre la Mairie de Paris.

L'argument démographique semble en effet bien curieux! En application du Code de la Nationalité, nombre des enfants issus de couples étrangers résidant en France auront la possibilité d'avoir ou ont déjà la nationalité française. Justifier la privation du bénéfice de l'allocation d'éducation à leurs parents au nom de la relance de la natalité française consiste à nier cette réalité, ou, ce qui serait plus grave, à laisser supposer

qu'il y aurait deux catégories de Français: une, dont il faut encourager la reproduction, et une autre...

Mise à part cette discrimination, le principe de l'égalité des droits, pour des habitants d'une même ville ayant les mêmes charges, ne pouvait être battu en brèche.

Le Tribunal Administratif, dans une décision rendue le 19 mars 1986, a donné raison au MRAP, dont le recours était défendu par Maître Jouet, en indiquant notamment qu'**"aucun intérêt général, en rapport avec le service public municipal, n'était de nature à justifier la rupture d'égalité entre les usagers du service public remplissant par ailleurs les autres conditions d'octroi (de l'allocation)"**.

Dans le contexte post-électoral, ce rappel à l'ordre de la justice prend une résonance qui dépasse les limites de la capitale; on se souvient en effet que le programme de certains partis politiques prévoit de réserver l'attribution de prestations sociales aux Français. La décision du Tribunal Administratif pèsera donc d'un grand poids dans son application. De toute façon, quels que soient les recours juridiques dont cette décision fera l'objet, le MRAP restera vigilant et combatif.

## ERRATUM

Une **malencontreuse** erreur s'est glissée dans Droit et Liberté de **mars 1986** (n° 448): chronique Justice, p.6.

Au lieu de Besançon, il fallait lire Lons-Le-Saunier.

Nous prions le **comité local de Lons-Le-Saunier**, qui s'est **mobilisé efficacement** depuis deux ans sur cette affaire d'accepter nos **excuses**.

## CE QUE VAUT LA VIE DU PETIT TOUFIK

Les ingrédients: une cité bruyante, la chaleur, des gosses qui jouent sur le bitume, un homme énervé. Le bilan: un enfant de neuf ans meurt d'un coup de carabine. La sanction: cinq ans de prison dont deux avec sursis.

C'était au tribunal de Bobigny le 22 avril, au procès de l'assassin de Toufik Ouannès, ce pourrait être à Lyon ou à Marseille demain. On commence à s'y habituer, à ce tarif dérisoire; comme si c'était le "minimum obligé" que la Justice se doit d'appliquer, pour le principe...

Crime sécuritaire, crime raciste? Le débat, de toute façon, ne rendra pas la vie à Toufik, mort à La Courneuve en juillet 1983.

Mais on peut se demander quelle image de la Justice cherchent à donner les tribunaux qui prennent la responsabilité de telles décisions.

## CHRONIQUE DU FLAGRANT RACISME

**Ce petit livre est toujours d'actualité.**

**Ecrit dans un langage simple, il contient une mine de renseignements sur l'application de la Loi du 1er Juillet 72.**

**Au moment où des conceptions grandissent à l'encontre des idéaux du MRAP.**

**Achetez, faites acheter ce livre. Indispensable pour tout militant anti-raciste.**

Prix promotionnel. Téléphonnez au (1) 48.06.88.00.

# Le droit (bafoué) de vivre en famille

Le droit de vivre en famille pour les immigrés en situation régulière est un droit fondamental, reconnu au niveau des principes, tant par les conventions internationales que par la loi française. Les programmes des partis et les déclarations gouvernementales sont curieusement avares de précisions à ce propos.

Ce droit n'est pourtant pas respecté, dans les faits, par la France.

Lorsque le gouvernement, après avoir décidé en 1974 l'arrêt de toute nouvelle immigration de main-d'oeuvre, avait tenté d'interdire en même temps la venue des familles rejoignant un travailleur déjà régulièrement installé, les dispositions qu'il avait prises sur ce point avaient été annulées par le Conseil d'Etat. Ce qui n'avait pas empêché l'administration de refuser au moindre prétexte de nombreuses demandes de regroupement familial.

Depuis mai 81, les gouvernements successifs, avaient, quant à eux, hautement affirmé leur volonté de "garantir" le droit au regroupement familial... en s'assurant que les familles pourraient jouir de "bonnes conditions d'insertion", mais ils avaient, assorti l'exercice de ce droit de conditions souvent irréalisables dans l'état actuel du logement urbain, ce qui rendait inopérantes et illusoire leurs déclarations. En effet, un grand nombre d'immigrés, en situation régulière et disposant de ressources normales, mais modestes - c'est à dire un salaire qui ne dépasse guère le SMIC - ne peuvent pas trouver de logement répondant aux normes fixées par la circulaire ministérielle de janvier 1985, ni dans les logements sociaux ni dans le parc locatif privé.

Il apparaît à l'évidence que la responsabilité des mauvaises conditions de logement dont pâtissent souvent les immigrés ne provient pas de leur fait mais incombe aux autorités publiques qui n'ont pas pris les mesures nécessaires pour assurer la construction d'un nombre suffisant de logements accessibles aux familles à petits revenus, françaises et immigrées. En s'opposant sous ce prétexte de regroupement familial, le gouvernement viole un droit qu'il reconnaît lui-même.

## *Séparation et clandestinité*

Le GISTI et le MRAP ont déposé l'année dernière des recours en Conseil d'Etat contre les dispositions de la circulaire ministérielle qui imposent aux immigrés des conditions discriminatoires en matière de logement et les obligent soit à rester séparés de leurs femmes et de leurs enfants, soit à les faire vivre dans la clandestinité.

Certains s'étonneront que nous demandions la levée d'une réglementation qui protège en principe les familles immigrées contre les dangers d'un logement insalubre ou trop exigü. Qu'on nous permette d'abord une première observation : les étrangers ressortissants de la C.E.E. ne sont pas soumis aux mêmes normes que les autres étrangers; les Français non plus d'ailleurs ! On ne peut supposer que le gouvernement français soit indifférent à leurs conditions d'insertion...

Il s'agit donc bien d'une discrimination de type "raciste" fondée sur la nationalité...

Mais l'essentiel n'est pas là.

Subordonner le droit imprescriptible de vivre en famille dans le pays où l'on travaille à des conditions de logement, c'est mettre le monde à l'envers. La seule politique acceptable consiste à prendre les moyens nécessaires pour que les familles de ceux qui résident et travaillent régulièrement en France puissent y trouver un logement. Cela est d'ailleurs également vrai pour les familles de nombreux travailleurs - ou chômeurs - français aux revenus modestes.

L'action pour le "droit de vivre en famille en France" est inséparable d'une action pour la construction d'un nombre suffisant de logements sociaux, comme nous l'avons souligné lors de notre Congrès 85 (cf. rapport d'activités). Le programme du gouvernement Chirac, avec l'abrogation de la loi Quilliot, rend plus urgente que jamais une action unie pour réclamer des logements à bon marché accessibles à tous sans discrimination raciale.

### *Droit et Liberté*

89, rue Oberkampf, 75011 PARIS

Téléphone : 48.06.88.00

CCP 9 239-81 Paris

Directeur de la publication

René Mazenod

Maquette

Véronique Mortaigne

Secrétariat de rédaction

Monique Khellaf

### *Comité de Rédaction*

Bertrand Bary, Gérard Coulon, Claude Gavoille, Dominique Lahalle, René Mazenod, Claire Rodier.

N° de Commission paritaire : 61013

Imprimerie de Montligeon (61)

Abonnement d'un an : 80 F

Après le discours du Premier ministre :

## Immigration et insécurité

Le MRAP, dont l'action se situe en dehors des partis politiques, entend faire les premières observations suivantes sur les points relatifs à ses buts et à ses principes, dans le discours du Premier Ministre :

1) Si des contrôles accrus sont décidés pour lutter contre le terrorisme (cartes infalsifiables, visas d'entrée, vérifications d'identité), il serait anormal de ne les appliquer qu'à certaines catégories d'étrangers. Le terrorisme actuel n'est-il pas aussi le fait des ressortissants de pays d'Europe et même de Français ? La sélection annoncée ne peut qu'apparaître comme un moyen de jeter la suspicion sur une partie de la population d'origine immigrée vivant en France.

2) Les garanties judiciaires en matière de reconduite à la frontière devraient être améliorées et non supprimées, si l'on souhaite réduire les risques d'arbitraire et assurer les droits de l'Homme, sans discriminations.

3) Il est déplorable que la question de la population d'origine immigrée ne soit abordée que sous l'angle de la sécurité et reliée au terrorisme, alors que ces hommes, ces femmes, ces jeunes sont partie intégrante de la société française dont ils partagent les difficultés et les aspirations.

Le MRAP appelle tous les gens de coeur et de raison, quel qu'il soit, à être leur vote aux récentes élections, à s'unir avec lui pour défendre les valeurs et les traditions républicaines de solidarité et de fraternité.

### FOYERS : GRÈVES CONTRE L'AUGMENTATION ABUSIVE DES LOYERS

Depuis le 1er février 1986, dans certains foyers de travailleurs immigrés, des augmentations de loyers de 27 à 40 % ont été décidées sans justification. Les résidents de nombreux foyers de la région parisienne (AFRP, SONACOTRA, ADEF et ATFM) refusent cette augmentation et continuent d'adresser l'ancien loyer majoré de 2,7 %.

Les adhérents et comités peuvent prendre contact avec les foyers pour leur apporter un soutien moral et juridique, éventuellement pour aider à la mise en place d'un comité de résidents.

C'est aussi l'occasion de voir avec ces travailleurs les difficultés concernant l'obtention de la carte de séjour, la cessation de paiement des allocations familiales pour les enfants de chômeurs qui sont restés au pays, ainsi que les multiples problèmes individuels.

Une permanence peut être organisée dans le foyer même. Le MRAP peut essayer de rompre l'isolement des travailleurs immigrés et de développer les occasions de rencontre, d'échanges et de solidarité mutuels entre le quartier et les résidents du foyer (fêtes, projection, débats, informations municipales, alphabétisation, etc.).

## Le MRAP présent

(suite de la page 1)

Quant au prochain B.N., le 7 juin, déjà un débat a été réclamé. Les questions internationales, Lybie, Liban, appellent une réflexion. Le MRAP ne peut monter la garde de la même façon à tous les créneaux où apparaissent menacés les Droits de l'Homme et ceux des minorités. Il s'agit donc de préciser ceux qui touchent de plus près à ses objectifs spécifiques.

Tenir les créneaux, c'est bien, il faut du monde...des militants...des adhérents. Refrain connu? tant pis! refrain usé? non!

Le MRAP n'a pas atteint son objectif d'adhésions. On aurait pu attendre que la banalisation du racisme, la montée de l'extrême-droite, déclenchent un grand sursaut type "après-Copernic". Le grand sursaut n'a pas eu lieu. Il ne faut pas se boucher les yeux. Il faut se dire que bien du travail reste à faire sur le terrain pour déclencher le déclic qui fera des sympathisants des participants de la lutte antiraciste et des artisans de fraternité, de "convivialité". Et pourquoi ne pas terminer sur ce mot, puisque j'ai débuté par des comparaisons culinaires?

Bertrand BARY

### DIFFERENCES

Juin 86

Point chaud: le Mexique avant la Coupe.

Régionale: Avignon

Dossier: le jazz

Cultures: Des artistes pour la paix  
L'été des festivals.

Réflexion: Racisme et psychanalyse.

Histoire: Le Front Populaire et les immigrés.

# Saint-Avold : un comité local qui va au charbon

Il y a un an, à peu près à la même époque-exactement en juin 85- la petite ville de St Avold en Moselle (18.938 habitants) voyait naître un comité local du MRAP qui s'est étendu depuis lors aux villes voisines de Forbach, Freyding-Merlebach, Faulquemont et Creutzwald. D'où sa dénomination de comité local du Bassin Houiller Lorrain (BHL). Dès sa naissance, le bébé s'est montré très vigoureux et n'a pas attendu sa majorité pour agir efficacement. Est-ce dû à la fée venue de Metz pour le créer, (en l'occurrence Gianpero, représentant le comité local de cette ville), au tempérament pugnace des Lorrains ou à l'esprit collectif et festif issu du "speckmahle" (orthographe non précisée)? Sans doute, les trois à la fois. Qu'on en juge plutôt!

Le premier geste du comité a été d'envoyer à toutes les municipalités des cantons voisins la Loi du 1er Juillet 1972 (modifiée 85) contre le racisme, de déposer plainte et d'intervenir contre deux inscriptions racistes sur un des murs de la ville et à l'intérieur d'un établissement public. Interventions couronnées de succès, complétées par une vaste campagne d'affichage sur le Bassin Houiller le tout ayant contribué à sensibiliser la population à l'antiracisme.

## *Commémoration suspecte*

Dans le même élan, le comité mène une action très vigoureuse en liaison avec la communauté juive et diverses associations pour qu'anciens soldats américains et SS ne se retrouvent pas à une commémoration commune au cimetière américain de St Avold (voir DL 443-444 Octobre-Novembre 85).

Le comité n'oublie pas pour autant que l'action fondamentale du MRAP est la prévention du racisme par le biais de l'amitié entre les peuples. C'est pourquoi il a animé sur St Avold une grande fête de l'amitié en octobre dernier où le "clou" de la fête a été une chaîne de l'amitié de plusieurs kilomètres dans les rues de la ville. Dans le cadre de son action culturelle, il présente dans plusieurs villes une expo-photos sur l'immigration et les difficultés d'insertion, projette vidéo-cassettes et montages diapos, anime des débats sur le racisme. Il est à l'origine d'une semaine d'animation aux Collèges Paul Verlaine et Pasteur à Faulquemont sur le thème "Vivre ensemble avec nos différences" où il présente à 600 élèves et 50 parents des panneaux explicatifs, une vidéo-cassette sur la Marche des Beurs, un montage-diapo sur l'apartheid, et dialogue avec eux sur le racisme.

## *Une présence variée*

Le comité a aussi le souci de rendre le MRAP présent dans des actions dont il n'est pas l'initiateur. Ainsi, il participe et intervient à la soirée organisée par l'Action Culturelle du BHL à Forbach, au colloque international sur "les Droits des Mineurs en Europe Occidentale", au congrès de l'Association des Travailleurs Turcs à St Avold et il profite d'un stage du CLAP dans cette même ville pour donner une conférence-débat sur le racisme.

Soulignons aussi qu'une des grandes activités du comité est de s'investir depuis plusieurs mois dans un collectif de 16 associations - tout en gardant son identi-

té MRAP - pour demander le retrait d'une mesure administrative créant un bureau unique à St Avold, pour 8.200 "étrangers" vivant dans 3 communes différentes. A cet effet, il a fait appel à Dominique Lahalle, responsable de la commission immigration du MRAP pour donner une conférence de presse à Metz en décembre dernier sur ce sujet.

## *Un rôle d'impulsion*

On pourrait ajouter que le comité est présent aussi dans les médias (radios privées, radio et télé sarroises), qu'il a le souci de la formation de ses militants (une journée a eu lieu le 8 février qui a réuni plus de 50 personnes), qu'il s'ingénie à décupler son action en créant d'autres comités locaux (l'un est né récemment à Thionville, 2 autres sont sur le point de voir le jour), qu'il tient une permanence hebdomadaire à St Avold et Forbach et qu'il a le sens de la solidarité avec les autres comités locaux de France (une délégation a participé à la manifestation organisée par le comité du Puy après les crimes racistes de décembre).

Ce comité - comme beaucoup d'autres en France que les lecteurs de DL découvriront dans les numéros à venir - contribue par son action à faire connaître et reconnaître le MRAP.

Tous nos vœux l'accompagnent pour qu'il garde longtemps l'ardeur de sa jeunesse pour continuer la tâche qu'il a entreprise avec courage dans une région douloureusement touchée par le chômage qui est lui-même bien souvent une terre où lève facilement le racisme.

# Fêtes et rencontres de la France plurielle

Notre rubrique d'aujourd'hui ne sera pas exhaustive sur les actions entreprises par le MRAP sur l'ensemble de la France depuis fin mars; un prochain numéro de Droit et Liberté s'en chargera. Voici seulement aujourd'hui quelques échantillons variés de cette action permanente.

## "Pour mieux vivre ensemble".

Tel était le titre donné à la fête organisée par le MRAP de Voiron avec d'autres associations, pour la troisième année consécutive. De nombreux groupes musicaux et de danses traditionnelles vivant sur place y ont participé: Algériens, Marocains, Tunisiens, Turcs, originaires d'Afrique Noire et des DOM-TOM, Portugais, Latino-Américains, Espagnols, Italiens. Une grande fête multicolore et conviviale qui a attiré le 27 avril dernier la population non seulement du Voironnais, mais de toute la région Rhône-Alpes.

Toujours sur le thème "Vivre ensemble", le MRAP a participé à Graulhet le 24 avril à une journée interculturelle en direction de la jeunesse. Une fête très joyeuse avec une exposition sur les différentes cultures présentes dans la ville, des projections de films-vidéo, des débats, un repas, du flamenco, un chanteur occitan, un orchestre "terrible" dont la batterie était tenue par... le président local du MRAP! Une journée d'une chaude amitié.

Dans le même sens, le comité de Lons-Le-Saunier avec les associations amies ont mis sur pied une grande fête le 19 avril. Plus de 500 personnes toutes origines ethniques confondues. A noter que d'un commun accord avec le MRAP local, les bénéfices de cette soirée ont été versés à l'ANC.

Les 12 et 13 avril a eu lieu à la Maison des Allobroges de Cluses un week-end intitulé "Eveiller aux Droits de l'Homme" organisé

par huit associations dont le MRAP. Etant donné l'importance et l'impact que cette journée a eus dans cette vallée de l'Arve où le Front National a fait un score en moyenne de 30 %, nous y reviendrons en détail dans notre prochain numéro de Droit et Liberté.

A Toulon, le comité local

## CARNET

### NOS DEUILS

Le MRAP a été touché par la disparition de Simone de Beauvoir. On trouvera ci-dessous le communiqué qu'il a fait paraître à cette occasion. Marie-Claude Lerner, membre du Bureau National, conduisait une délégation de notre Mouvement à ses obsèques.

" Simone de Beauvoir n'est plus. Au-delà de sa contribution majeure aux luttes que mènent les femmes pour la conquête de leur identité et de leurs droits, c'est à nos côtés en tant que membre du Comité d'Honneur du MRAP qu'elle a, depuis toujours, combattu le racisme et l'intolérance.

Elle restera dans nos mémoires, comme celle qui n'a jamais manqué de reconnaître en chacun et chacune, sans distinction de sexe, de race ni de religion, le sujet de sa propre histoire".

Nous avons appris tardivement le décès de notre ami Gustave DURUP dans sa 86ème année.

Adhérent de la première heure au MRAP et militant actif, cet éminent universitaire a participé à d'innombrables initiatives de notre Mouvement. Jusqu'à la dernière période de sa vie, il a contribué assidûment aux activités de notre Commission "Antisémitisme et Néonazisme".

Nous exprimons à sa famille notre profonde sympathie.

Notre ami Paul MUZARD, membre du Bureau National de la fédération

se mobilise suite aux déclarations fracassantes et inquiétantes du nouveau maire de la ville, M. Trucy, qui semble bouloir surpasser celles de son prédécesseur qui l'avaient conduit devant les tribunaux sur plainte du MRAP. Sous couvert de réhabilitation du centre-ville, il veut "rééquilibrer les populations qui y habitent" en chassant les 5.300 immigrés qui s'y trouvent. Le MRAP local a dénoncé solennellement cette scandaleuse opération dans une conférence de presse tenue le 7 mai, et ne compte pas s'en tenir là.

de l'Isère, a eu la douleur de perdre sa mère le 19 avril dernier à l'âge de 86 ans.

Nous lui exprimons notre fraternelle sympathie.

### DISTINCTION

Notre ami Léon HERZBERG, président d'honneur du Comité national du MRAP, a été nommé, en février, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, en reconnaissance de son action contre le racisme, au sein de notre Mouvement.

Arrêté et interné comme juif sous l'occupation, Léon Herzberg a été, en effet, un actif militant du MRAP à partir des années qui ont suivi la Libération. Fondateur du comité de Nancy, dont il fut président jusqu'en 1984, il a impulsé ses nombreuses initiatives,

Toujours ouvert à l'union la plus large, il fut souvent à la tête de cortèges et de rassemblements, porte-parole des diverses organisations participantes, par exemple en 1960, quand fut empêchée la venue en Lorraine de Xavier Vallat, l'ex-Commissaire aux Questions Juives du gouvernement de Vichy, ou encore lors de la mobilisation qui a suivi l'attentat de la rue Copernic, en 1980.

Léon Herzberg a été attaché d'enseignement à la Faculté de Chirurgie dentaire et a signé plusieurs ouvrages relatifs à ses travaux dans cette discipline.

Nous lui exprimons nos très fraternelles félicitations.

# Racisme et instruction civique

**AGIR ENSEMBLE.** Cette nouvelle rubrique a pour but de mettre en valeur une action exemplaire (d'un adhérent, d'un comité local, d'une fédération) susceptible de servir à d'autres.

Cette première initiative présentée dans le cadre de cette nouvelle rubrique a été prise récemment par le comité local du MRAP de Lunel.

Tout en se référant à l'agrément du MRAP par l'Education Nationale, et aux instructions officielles du Ministre du même nom, ce comité a constitué un dossier "Instruction Civique" portant sur le Racisme et les Différences. Ce dossier était composé des éléments suivants:

- des dossiers MRAP (entre autres: "P.A.E.: la rencontre des cultures" et "Le racisme, vous connaissez?")
- des livres pour enfants (petits, moyens, grands)
- une documentation fournie sur l'apartheid
- une sélection de numéros de "Différences"
- un des numéros de la revue de l'UNESCO sur le racisme.

Ce dossier a été présenté à l'Inspecteur Départemental de la Circonscription de Lunel qui l'a agréé et a envoyé une circulaire aux directeurs des écoles du canton leur recommandant l'utilisation de ces documents pour alimenter les séances d'Instruction Civique sur le racisme dans leurs établissements.

Parallèlement, le comité local a fait circuler ce dossier pendant un mois parmi les enseignants. Depuis cette date, il se trouve à la bibliothèque pédagogique de la Circonscription où il peut être emprunté par les membres du corps enseignant qui apprécient ce précieux instrument de travail.

Cette heureuse initiative du comité local de Lunel, avec d'autres, comme celle du comité de Rouen qui a procédé de façon à peu près semblable auprès du Rectorat de son Académie, pourrait être reprise partout par les Fédérations et les comités locaux. On peut s'adresser:

- au niveau du département, à l'Inspection d'Académie;
- au niveau académique, au Rectorat, auprès de la mission académique de formation par exemple;
- aux deux niveaux, auprès du Centre Départemental (ou Régional) de Documentation Pédagogique.

C'est facile, c'est pas (trop) cher et ça aide puissamment à la diffusion des idées du MRAP.

---

Si, vous aussi, vous avez lancé une action qui vous semble pouvoir aider d'autres adhérents, comités locaux, fédérations du MRAP à agir dans le même sens, envoyez un courrier détaillé au Comité de Rédaction de Droit et Liberté, 89 rue Oberkampf, 75543 PARIS CEDEX 11. Nous ferons au mieux pour la publier intégralement.

---

## USA, NAMIBIE, MÉDIAS...

**3 FEVRIER.** Rencontre d'Albert Lévy et Robert Pac avec Martha Nathan qui, après avoir obtenu satisfaction dans l'affaire de Greensboro aux Etats-Unis où son mari a été assassiné par le Ku Klux Klan, est de passage à Paris. **5 FEVRIER.** Message au Conseil des Eglises en Namibie dont le siège à Windhoek a été l'objet d'un incendie criminel. **10 FEVRIER.** Albert Lévy rencontre Aviva Koutchinski qui prépare deux listes de "refuzniks" soviétiques: ceux qui demandent à partir pour raison de regroupement familial et ceux qui ont fait leur demande de visa il y a au moins 10 ans. **18 FEVRIER.** Lettre aux PDG des 3 chaînes publiques de la télévision française pour leur proposer la projection de "L'Enclos" soit le 21 mars, soit le 27 avril (Journée de la Déportation), soit le 8 mai. **20 FEVRIER.** Albert Lévy et Gérard Coulon participent au colloque organisé par le Comité Français de l'UNICEF sur "l'image de l'étranger vue par l'enfant". **20 FEVRIER.** Une délégation du MRAP participe au Colloque sur le thème "Médias et Immigration" organisé par le Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes (CFPJ). **3 MARS.** Lettre de condoléances au nouveau Premier Ministre de Suède après l'assassinat d'Olof Palme. **10 MARS.** Après le meurtre de Philippe Brocard à Croissy-sur-Seine par un membre du Front National, lettre à son épouse et au président de la Fédération Socialiste des Yvelines. **15-16 MARS.** Marie-Claude Lerner représente le MRAP à Bruxelles à la rencontre préparatoire à la Conférence Internationale sur la Namibie sous l'égide de l'ONU. **17 MARS.** Lettre de solidarité à "Jeune Afrique" après l'attentat qui a eu lieu dans la nuit du 15 au 16 mars contre les locaux de ce journal. **18 AVRIL.** Rencontre avec M. Claude Malhuret, Secrétaire d'Etat chargé des Droits de l'Homme, d'une délégation du MRAP conduite par George Pau-Langevin. **26 AVRIL.** Anne-Marie Dumas représente notre Mouvement au congrès de la Ligue des Droits de l'Homme à La Rochelle.